

ACHETEZ LA MEILLEURE!!

LA FAUCHEUSE ET MOISSONNEUSE
A RATEAU,
MANUFACTURÉE PAR
G. M. Cosselt & Frere,
DE SMITH FALLS, ONT.

Cette Machine a obtenu le succès
le plus complet partout
où elle a été
montrée.

Sa légèreté extraordinaire de tir,
la simplicité de sa cons-
truction et sa

faulx ployée en double
en font la plus parfaite des
MACHINES A FAUCHER

Actuellement en usage.
Pour les circulaires descriptives
Adressez-vous à

J. C. MAYNARD,

Agent à St. Hyacinthe.

15 Juin 1870.

PROVINCE DE QUÉBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

BIL S PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de **BILLS PRIVÉS** ou **LOCAUX**, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de friser toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner **DEUX MOIS D'AVIS** (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec", en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois" premières semaines de la session.

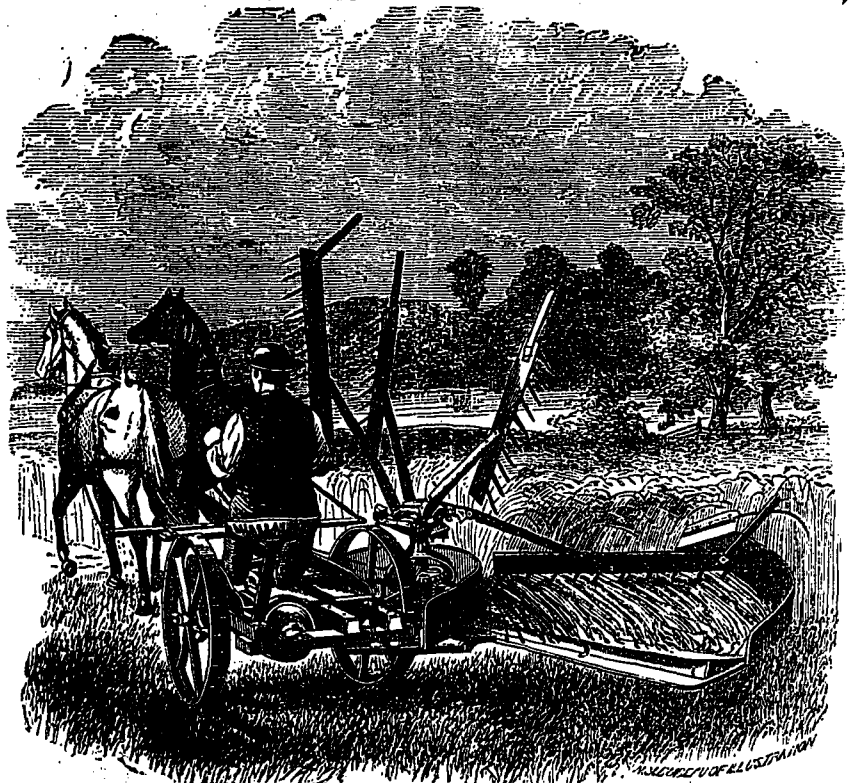
BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 4 juillet 1870.

AVIS AUX CULTIVATEURS,

L'économie c'est la Fortune du cultivateur!!

Et si l'on veut économiser pour les travaux des foins et des récoltes en général qu'on achète une
FAUCHEUSE ET MOISSONNEUSE,



(Dite "**BUCKEYE.**")

MANUFACTURÉE PAR MM. FROST & WOOD, DONT MM. A. MAYNARD & CIE., DE ST. HYACINTHE, sont les agents.

La "**BUCKEYE**" manufacturée par MM. Frost & Wood, est la seule machine qui combine toutes les améliorations les plus récentes. Tout le monde connaît sa solidité et sa durée, et partout elle a été reconnue comme étant ce qu'il y avait de meilleur et de plus parfait comme œuvre d'art et comme bonne faucheuse.

Depuis cinq ans, plus de huit cent de ces machines ont été vendues dans le Bas-Canada, dont plusieurs (au-dessus de cent) dans les environs de St. Hyacinthe.

La "**Buckeye**" a toujours donné pleine et entière satisfaction et est la seule machine de la Province de Québec.

La "**Buckeye**" Frost & Wood est légère de tir, fauche dans toutes les raies et s'adapte à toutes les ondulations du terrain, même le terrain rocheux, elle est garantie pour faucher une arpent à l'heure sans fatiguer les chevaux.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de s'en servir depuis 5 ans, s'en déclarent maintenant satisfaits, tel que l'on verra par les certificats des personnes qui en ont fait l'acquisition de Mr. **ANTOINE MAYNARD.**

Les Faucheuses et Moissonneuses de MM. FROST & WOOD peuvent être examinées et sont en vente chez

A. MAYNARD & CO.,
AGENTS.

Place du Marché, St. Hyacinthe.

20 mai 1870. — 3 m. — 1350.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

Si vous voulez ménager vos chevaux achetez la

FAUCHEUSE
BUCKEY No. 2 Améliorée,

Manufacturée par la

COMPAGNIE DE MOULINS DE COATICOOK,

Dont N. A. BOIVIN, est agent.

C'est franchement la plus légère de TIR qui soit faite, elle est garantie pour faucher une arpent à l'heure sans fatiguer les chevaux. Elle est remarquable par le fini et la simplicité. Un examen de cette fauchense est respectueusement sollicité de toute personne qui a intention d'acheter.

N. A. BOIVIN,
Agent.

St. Hyacinthe, 11 juin 1870.